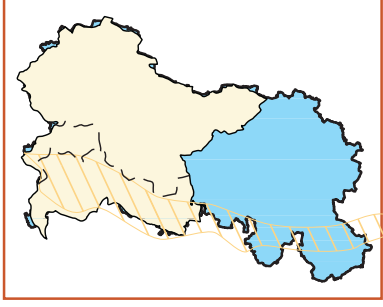


4/ Bresse, Dombes et val de Saône

Pressions importantes

Unité Seille, Guyotte



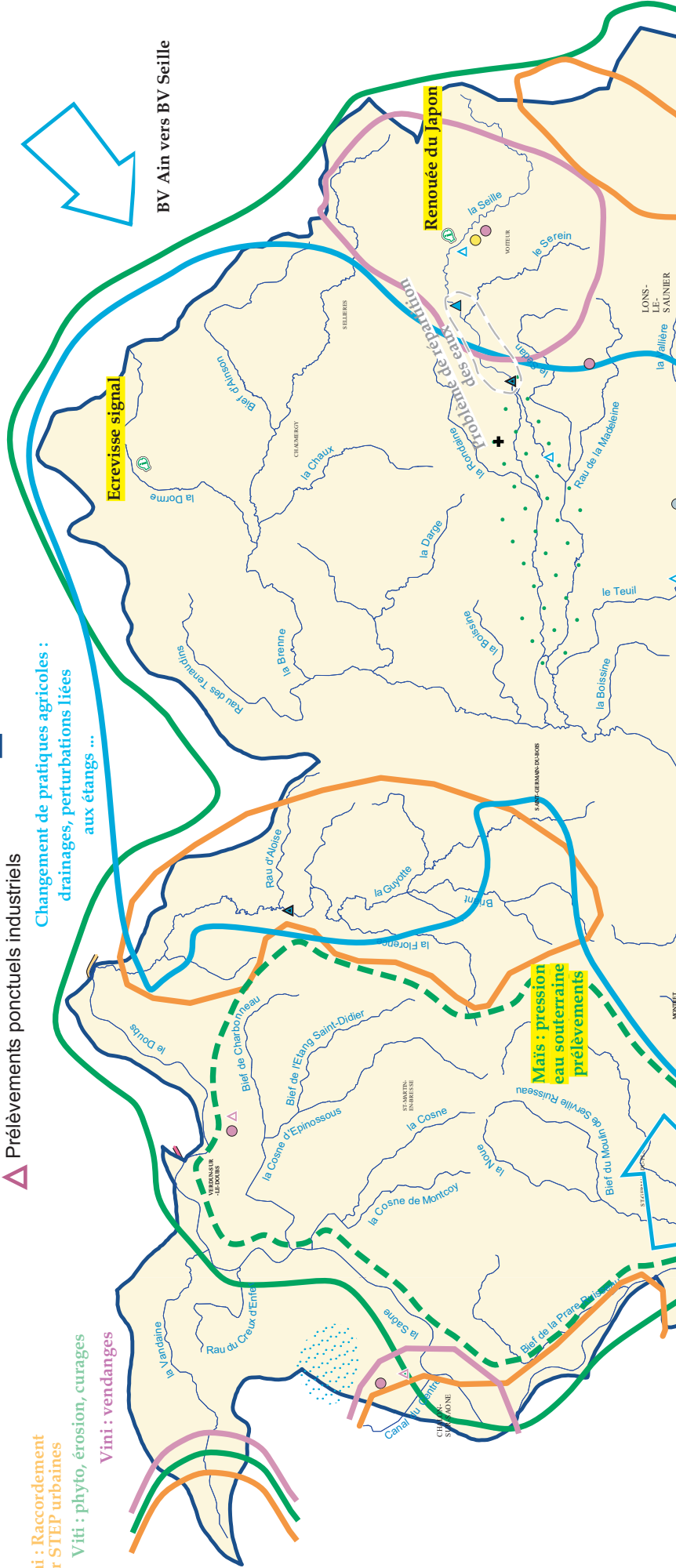
- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Rejets ponctuels mixtes
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de pollution dispersée urbaine
- Ouvrage franchissable
- Ouvrage infranchissable
- Artificialisation de cours d'eau
- Zone d'extraction
- Disparition de zones humides
- Prélèvements ponctuels agricoles
- Prélèvements ponctuels AEP
- Prélèvements ponctuels industriels
- Golf
- Prélèvements dispersés agricoles
- Prélèvements dispersés AEP
- Modification du régime hydraulique
- Micro centrales
- Espèces invasives
- Perturbations liées aux étangs
- Transfert AEP (d'un BV vers l'autre)
- Transfert industrie (d'un BV vers l'autre)
- Masse d'eau
- Limite Unités de réflexion

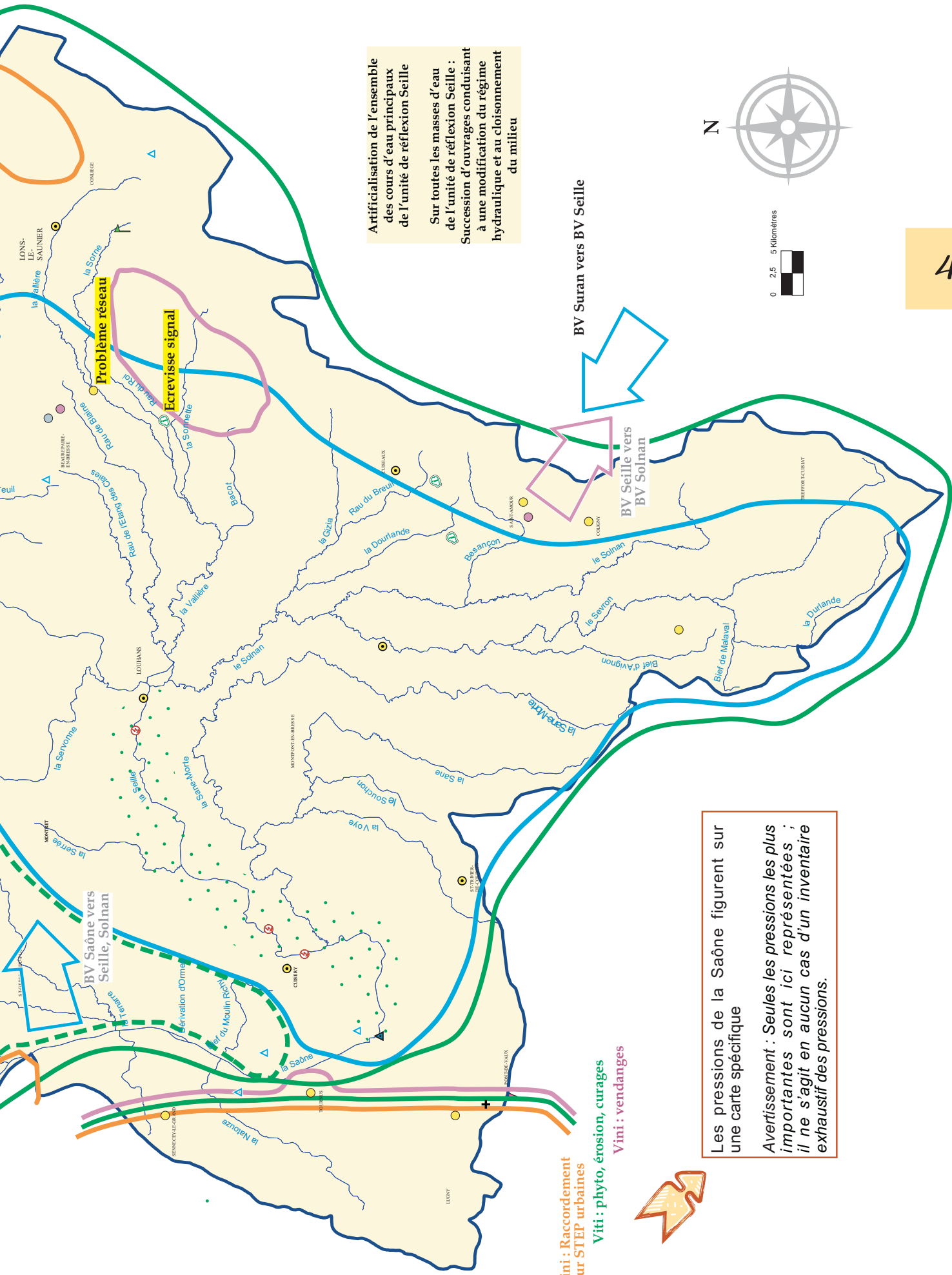
Vini : Raccordement sur STEP urbaines

Viti : phyto, érosion, curages

Vini : vendanges

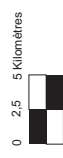
Changement de pratiques agricoles : drainages, perturbations liées aux étangs ...





Artificialisation de l'ensemble des cours d'eau principaux de l'unité de réflexion Seille

Sur toutes les masses d'eau de l'unité de réflexion Seille : Succession d'ouvrages conduisant à une modification du régime hydraulique et au cloisonnement du milieu



Viti : Raccordement sur STEP urbaines

Viti : phyto, érosion, curages

Viti : vendanges



Les pressions de la Saône figurent sur une carte spécifique

Avertissement : Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions.